

# REGLEMENT COMMUN AUX CHALLENGES Jean-Louis BROUSSEAU & Francine DAVIAU

Édition du : 5/11/2022

Il sera demandé une participation de 10€ d'engagement aux challenges Brosseau & Daviau afin de couvrir les frais de balles et d'homologations des phases finales.

## Phases qualificatives :

Elles se dérouleront du 1<sup>er</sup> novembre du début de la saison jusqu'à mi-mai de l'année suivante.

Les joueurs ou joueuses inscrits aux challenges doivent jouer leurs matchs en respectant au mieux les calendriers des rencontres qui leur sont proposés par le bureau, sinon quand ils le souhaitent après entente préalable entre eux pour fixer la date et l'heure de la rencontre. Vous pouvez consulter et imprimer le listing de tous les participants avec leurs coordonnées disponibles sur le site du Club. Jouer des matchs par avance n'est pas interdit, n'hésitez pas à profiter des belles journées pour enchaîner les rencontres si vous en avez la possibilité.

**Attention !** Il faudra avoir joué au minimum 1 match au plus tard le 31 décembre 2022 sous peine d'élimination directe.

De même, pour participer aux phases finales il faudra avoir effectué un nombre de 5 matchs minimum à la date du 20 mai 2023.

## Réservation des courts :

Avant de prévoir une date pour votre rencontre, consultez les panneaux d'affichage sur nos courts ainsi que les infos sur le site internet du club car il se pourrait que nos courts soient déjà réservés en priorité pour les compétitions régionales, surtout les week-ends.

Le mieux étant d'utiliser de préférence le module de « réservation des courts » sur notre site internet, rubrique "RESERVATION" pour vérifier les disponibilités.

## Résultats des matchs :

Quelle que soit la poule, les parties se jouent au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches. Les matchs interrompus (blessures, intempéries, incidents...), s'ils ne peuvent se terminer dans la journée, seront rejoués intégralement à une autre date fixée après entente préalable entre les joueurs et joueuses.

## Décompte des Points gagnés lors de chaque rencontre :

	Joueur gagnant	Joueur perdant
Match en 2 sets :	4 points	1 point
Match en 3 sets :	3 points	2 points

## Enregistrement des matchs joués :

L'un des deux joueurs ou joueuses (par défaut le vainqueur) devra **sans délai** communiquer le résultat de la rencontre :

- 1) De préférence en ligne sur notre site internet, au menu « Challenges Brosseau & Daviau » au moyen du formulaire d'envoi d'un résultat de match. Notez que ce formulaire a été adapté pour regrouper les poules A et B dans le challenge Brosseau et la poule C dans le challenge Daviau. (Par cet outil, la mise à jour des résultats et des points obtenus se calcule en temps réel et est visible instantanément).
  - 2) par mail à cette adresse : [contact@tennisclubssaintpaulais.fr](mailto:contact@tennisclubssaintpaulais.fr) uniquement si vous ne pouvez pas le faire en ligne.
  - 3) par SMS auprès de Jean-Pierre (JpLeWebMaster) au 06.18.00.64.35 ou de Lionel au 06.72.67.87.57 qui feront alors le nécessaire.
- Notez que chaque participant au challenge recevra automatiquement un mail d'information pour chaque nouveau match, sauf opposition de sa part.

## Points et Classement des Challenges Brosseau & Daviau :

Il est d'obligatoire d'être enregistré sur notre site internet et connecté avec votre mot de passe pour accéder aux options réservées, ceci afin de respecter la confidentialité des matchs et la vie privée des participants, cet accès n'étant pas consultable par le public non-adhérent du Club.

Dès que le score d'un nouveau match est saisi et enregistré par l'un des joueurs ou joueuses, le classement est aussitôt mis à jour en ligne, automatiquement et en temps réel sur le site Web du club, selon le décompte de points total obtenus.

Les résultats des matchs et les tableaux de classement des poules qualificatives sont consultables instantanément à la rubrique "Menu Challenges Brosseau & Daviau".

En cas d'égalité entre deux joueurs ou joueuses : le résultat de la rencontre les ayant opposés désignera leur classement final respectif.

En cas d'égalité entre plusieurs joueurs ou joueuses : il sera tenu compte du set-avérage.

## Répartition des participant(e)s : Le challenge initial est composé de 3 poules réparties sur 2 challenges :

- 1) Le challenge Jean-Louis BROUSSEAU qui concerne les Messieurs comprend 2 poules (poule A et poule B), réparties par tirage au sort et composées de joueurs de tous niveaux de jeu.
- 2) Le challenge Francine DAVIAU qui concerne les Dames comprend une seule poule (poule C) composées de joueuses de tous niveaux de jeu.

## Phases finales (Nouveauté 2022/2023) : Ces rencontres de phases finales seront **homologuées sur 2 tableaux et 2 consolantes** au même titre qu'un tournoi officiel.

Les perdants du 1<sup>er</sup> tour de chaque tableau des phases finales Messieurs et Dames participeront à deux consolantes Messieurs et Dames qui seront également homologuées.

Les dates des phases finales seront définies et communiquées en temps voulu.

Pour tout renseignement, se renseigner auprès de Julien LORET (JAT1) responsable des phases finales homologuées ou de Lionel DELONCA (Président).

## Récompenses : Il y aura 4 récompenses au cours de ces phases finales :

- Le trophée du challenge Jean-Louis Brosseau détenu par le vainqueur de l'année précédente sera remis en jeu dans le tableau final Messieurs homologué et récompensera le nouveau vainqueur qui le conservera jusqu'à la prochaine édition.
- Le trophée challenge Francine Daviau nouvellement créé cette année sera mis en jeu dans le tableau final Dames homologué et récompensera la gagnante qui le conservera jusqu'à la prochaine édition.
- Une coupe sera remise à la gagnante du tableau consolantes Dames.
- Une coupe sera remise au gagnant du tableau consolante Messieurs.

## Fair-Play :

L'inscription au challenge vous engage auprès des autres partenaires.

En cas d'indisponibilité temporaire pendant les phases qualificatives (blessure, maladie, imprévu...) vous empêchant de jouer pour une durée définie, vous êtes prié(e) de signaler aussitôt en précisant la durée prévue à l'organisation qui informera les autres joueurs et joueuses. Il vous faudra ensuite rattraper les matchs en retard dès que possible sous peine d'élimination directe en cas de dépassement du délai d'indisponibilité temporaire.

En cas de litige s'en remettre aux membres du bureau.

Tout participant au challenge s'engage à respecter le présent règlement qui sera appliqué strictement dans son intégralité, l'organisation se réservant le droit d'y apporter, à n'importe quel moment, toute modification qui s'avérerait nécessaire dans l'intérêt de tous ou du Club.

**BON CHALLENGE A TOUS ET A TOUTES ET SURTOUT .... BONS MATCHS !**